



# Les Chemins de Saint Jean

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'HERANS

N°13 NOVEMBRE 2015

## Infos municipales

Les comptes rendus du conseil municipal avec le texte complet des délibérations sont toujours affichés à la mairie. Désormais vous pouvez aussi les télécharger sur le site de la commune :

[saintjeandherans.fr](http://saintjeandherans.fr)

Nous ne détaillons dans le bulletin que quelques uns des points traités.

### Conseil municipal du 7 octobre 2015

La mise en conformité de l'éclairage public  
L'éclairage public de la commune n'est plus aux normes. Il est prévu des travaux de mise au normes (tirage de câbles supplémentaires, coffrets électriques avec horloge astronomique) pour les hameaux où l'enfouissement du réseau n'a pas été programmé (voir le N° 12). Les travaux devraient débuter sous peu à Tourres et à Bongarrat. La Jargne et Les Rives seront concernés par des travaux de mise en conformité en 2016.

### L'accessibilité des locaux communaux

Les établissements recevant du public doivent prévoir l'accessibilité des personnes handicapées. Un dossier a été constitué avec l'aide de l'association ECTI. Les travaux sont prévus sur trois périodes de

### Infos municipales

Page 1

### Vie du Village

Page 5

### Infos pratiques

Page 8

trois ans pour une enveloppe estimée à 35 000€ :

- 1- la salle des fêtes (porte d'entrée, sanitaires,...)
- 2- l'école (porte, sanitaires)
- 3- l'église (rampe d'accès)

### Garderie scolaire

La garderie périscolaire du matin est supprimée pour l'année scolaire en cours par manque d'inscriptions.

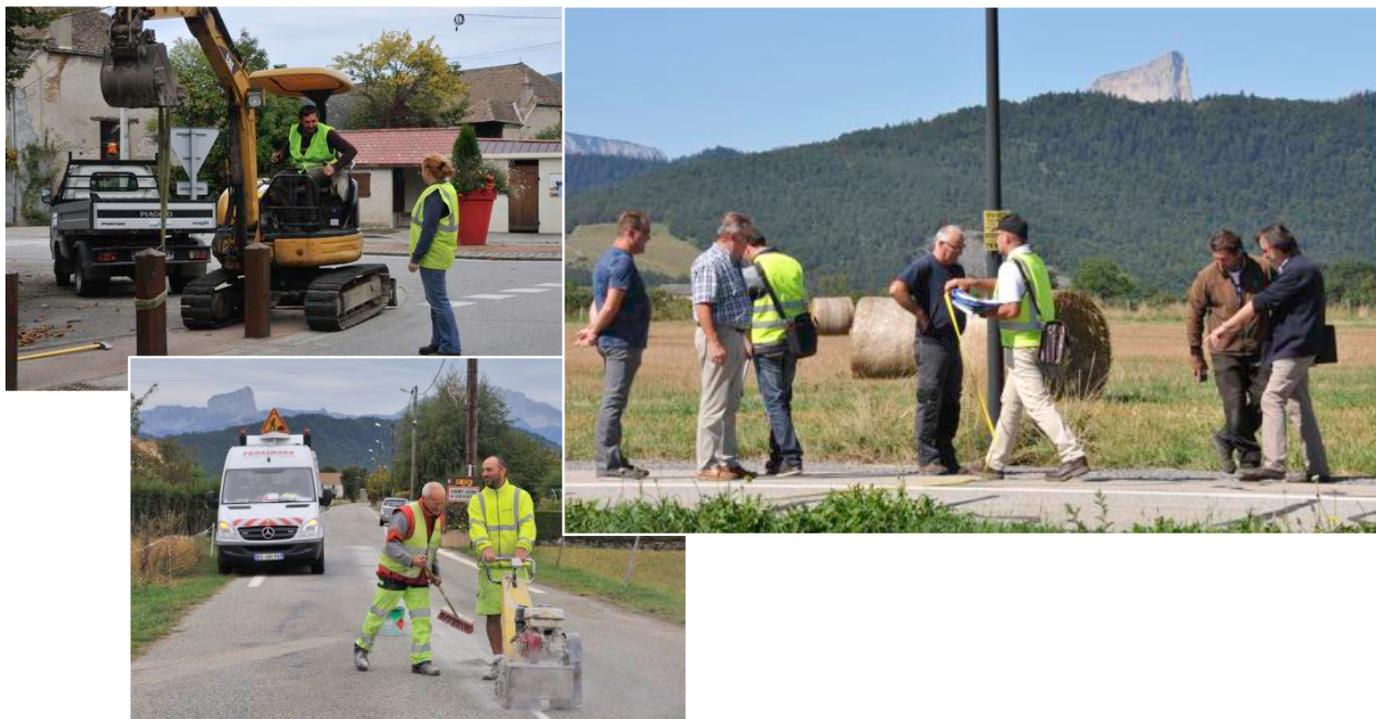
### Information sur les déchets :

Voir page 4 l'article sur le tri.

Par ailleurs le service ordures ménagères de la Communauté de Communes du Trièves a décidé, pour des raisons de sécurité, de transférer le point de collecte de Bongarrat à la salle des fêtes du village à compter du 3 novembre 2015.

## Travaux

Après un été affairé, l'aménagement sécurité du village est achevé.  
Les premières réactions montrent que le tracé des voies piétonnes est particulièrement apprécié.



La cour de l'école a été rénovée et une rampe d'accès à la cantine a été aménagée.

Les travaux de restauration du mur du cimetière ont débuté.



### Le courrier à Saint Jean d'Hérans

De fréquentes doléances parviennent à l'agence postale de la mairie, sur des problèmes d'acheminement et de distribution du courrier (retards, erreurs de nom, d'adresse etc...). En effet notre factrice titulaire en charge du secteur de St Jean d'Hérans, est remplacée lors de ses absences par de nombreux jeunes facteurs(trices) sur des périodes de courtes durées, ne leur permettant pas de connaître leurs tournées. Ces perturbations récurrentes entraînent un dysfonctionnement évident dans l'organisation du service postal dans son ensemble. D'autre part, après enquête, il s'avère qu'un nombre important de boîtes aux lettres sont démunies d'étiquettes ou de plaques claires et lisibles avec les noms et prénoms des personnes composant les foyers. Nous demandons à tous les habitants, de bien vouloir vérifier la présence et l'état de ces dernières, (éventuellement d'en changer), afin de faciliter la tâche de nos jeunes préposés. La qualité du service devrait s'en trouver améliorée et pourrait ainsi réduire les erreurs de distribution.

La commune se doit de poursuivre son action envers les personnes en situation de handicap. C'est pourquoi le calvaire situé sur le côté droit de l'entrée de l'église a été démonté par notre employé communal, afin de laisser le champ libre à la construction d'une future rampe pour handicapés. Ce calvaire de pierres, surmonté d'une croix, (témoin d'une mission du 19<sup>ème</sup> siècle), représentait un risque d'accidents potentiels : (disjointement des pierres entraînant une fragilisation de la fixation de la croix). Dans le but de conserver une mémoire du passé, chère aux habitants de notre village, cette grande croix très détériorée, a été restaurée par un professionnel et son système de fixation modifié (pour la somme de 396 € TTC). Afin d'être mise en valeur, elle a de nouveau retrouvé sa place en hauteur, à droite de la porte, mais cette fois, contre le mur de l'église.



## Etat civil depuis juin 2015

### Naissances :

Romane, Jeanne, Louise GODEFROY DELAUP le 20 juillet 2015  
 (parents : Eric GODEFROY et Sophie, Marie-Anne, Lucie DELAUP)  
 Mathieu, Newton, Ernest MORDENTI le 20 juillet 2015  
 (parents : Cyril, Raymond, Fernand MORDENTI et Sarah, Christine, Elizabeth HARTLEY)

### Décès :

Hugette, Marguerite, Aline ALLARD le 30 juin 2015  
 Lucien ODDOUX le 9 juillet 2015  
 Robert, Elisée, Eloi PERIER le 11 août 2015  
 Claire, Anna, Alix BATTIER le 19 septembre 2015  
 Claire CORJON le 19 septembre 2015

## Repas de Noël samedi 12 décembre 2015

Comme chaque année à l'occasion des fêtes, la municipalité de Saint Jean d'Hérans organise pour tous les habitants de la commune le traditionnel repas de fin d'année. Cette année il aura lieu le samedi 12 décembre 2015. Le repas sera offert pour les résidents de la commune de plus de 65 ans.

**Mi-novembre, vous trouverez dans vos boîtes aux lettres le coupon d'inscription avec toutes les précisions nécessaires.**

Nous souhaitons vivement vous compter parmi nous pour ce moment festif.

## Voyage à Paris

La commune de Saint Jean d'Hérans organise un voyage à Paris de 4 jours, début Mars 2016.

Au programme :

- Visite du Sénat, de la Mairie de Paris et de l'Assemblée Nationale
- Visite panoramique de la capitale
- Ascension de la tour Montparnasse

Pour tout renseignement, s'adresser à :

➤ M. Jean-Pierre VIALLAT : 06 08 73 28 92

OU

➤ M. Pierre ATTANÉ : 06 85 50 43 82

**Réponse souhaitée pour le 28 novembre 2015.**

## Commémoration du 11 novembre

***Le Maire et son Conseil Municipal  
vous invitent à participer à la commémoration du  
11 novembre 1918.***

Le rassemblement, pour le défilé au Monument aux Morts, aura lieu devant la Mairie, à 11 heures.

Un apéritif sera servi à l'issue de la cérémonie.

## Trions plus, trions malin, mais surtout trions bien!

Nous faisons preuve, dans le Trièves, de citoyenneté en ce qui concerne la collecte sélective des emballages, avec 134 tonnes, et du papier, avec 246 tonnes, (estimations de 2014) soit une augmentation respective de 10,2 et 33,7 % en deux ans. Ces bons réflexes ont permis à la communauté de communes d'engendrer une recette de 123 000 € l'année dernière (rachat des matériaux + subventions).

En revanche une démobilitation importante de près de 8% est constatée depuis deux ans sur l'ensemble du territoire pour le verre. C'est seulement 407 tonnes qui ont ainsi été recyclées en 2014. Par voie de conséquence le verre compose 20 % du poids total des ordures ménagères, soit 480 tonnes pour la même période. Plus d'une bouteille sur deux n'est pas recyclée. Il y a là un vrai gâchis écologique et financier engendrant un surcoût important sur le poids des ordures ménagères évacuées, (estimé à 144 000 €) et un manque à gagner financier de 11 000 € sur la quantité de verre non vendue. Autant d'argent perdu que nous compensons tous par la redevance.

Rappelons que les déchetteries du Trièves participent également à cet effort environnemental. L'année dernière 2 513 tonnes de matériaux ont ainsi transité sur les trois sites de Mens, Monestier de Clermont et Clelles. Seuls certains d'entre eux sont vendus : principalement le fer, le bois, le carton ; ils apportent une recette complémentaire de 40 000 € dans le budget de la « Com-com ». Les appareils électro-ménagers, électroniques, les piles, les batteries et d'autres produits sont quant à eux envoyés vers des plates-formes spécialisées de démantèlement, de décontamination afin d'être recyclés ou détruits.

Il faut savoir que la filière des déchets fait vivre plus de 130 000 personnes en France. La collecte et le traitement correspondent à près de 102 000 emplois, équivalent temps plein, dont 36 000 dans le secteur public, et 29 500 dans le recyclage et la valorisation des déchets.

Côté environnement, les matériaux tel que l'aluminium, l'acier, le plastique ou le verre, sont fabriqués à partir de ressources naturelles. Il faut savoir qu'une tonne de canette aluminium recyclée,

permet d'éviter l'extraction de deux tonnes de bauxite et le rejet de 6,89 tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Pour la même quantité de plastique c'est 650 Kg de pétrole brut d'économisé et 1,9 tonnes de CO<sub>2</sub> non rejeté.

Le projet de la communauté de commune (ayant la compétence de la gestion et du ramassage des déchets) concernant la mise en place de bacs semi enterrés, (voir le journal du Trièves n°9 et 10) se poursuit. Les premiers bacs devraient voir le jour, sur la commune en 2016. Dans un premier temps, seules les ordures ménagères devront bénéficier de cet aménagement, suivis à plus ou moins longue échéance, des bacs de tri sélectif: papiers,



emballages et verres.

Un projet très intéressant est à l'étude et devrait voir le jour en 2016 sur notre territoire. Les bacs de tri sélectif d'emballages, (disponibles à la salle des fêtes et à la sortie du village côté Touage) vont d'ici peu, pouvoir accueillir- en plus des matériaux pour lequel ils sont consacrés- tous types de plastiques, cela allant du pot de yaourt, des barquettes de polystyrène, en passant par les différents films d'emballages transparents ou étirables ...

Réfléchissons! Pour peu que notre jardin soit équipé de composteurs pour les déchets végétaux, (composteurs également mis à disposition au village) la poubelle de maison devrait disparaître, ou tout au moins être réduite à son strict minimum et ne plus contenir que quelques déchets ne rentrant dans aucune catégorie de reclassement. (à titre de comparaison, nous sommes aujourd'hui à 241,2 Kg d'ordures ménagères par an et par habitant).

Nous avons donc tous à y gagner; Alors trions plus, trions malin, mais surtout trions bien!

Vos enfants, petits enfants et notre belle Terre vous en remercient.

# Vie du village

## « Le voyage de Fanny »

Une partie du tournage du prochain long métrage de la réalisatrice Lola Doillon s'est déroulée à Saint Jean d'Hérans, du 8 au 15 octobre : il s'agissait d'une séquence assez longue du film (un jour de tournage correspond à 2 à 5 minutes de film!). Elle correspondra à une scène importante de l'histoire, qui précède de peu son dénouement. « Le voyage de Fanny » est scénarisé à partir du livre autobiographique de Fanny Ben-Ami (« Le journal de Fanny » aux éditions du Seuil).

L'histoire commence en 1940, en zone libre, dans une maison de l'Œuvre de Secours aux Enfants (une association juive qui a été reconnue pour le sauvetage héroïque de plus de 5000 enfants pendant la seconde guerre mondiale) : là, Fanny et ses deux petites sœurs, Erika, 6 ans, et Georgette, 3 ans, vivent à la campagne, au sein d'une petite colonie d'enfants. Elles ont été envoyées par leur mère pour les protéger de la menace nazie. Mais en novembre 42, la zone libre est envahie par les allemands et les nombreux enfants de cette maison doivent être dispersés par groupes et envoyés dans d'autres maisons. Là commence un périple long et dangereux pour Fanny, ses deux sœurs et d'autres enfants, au cours duquel l'héroïne fera preuve d'un

courage hors du commun. Séparée à jamais de ses parents, responsable de son petit groupe, elle saura prendre les bonnes décisions jusqu'au bout, alors qu'elle n'est qu'une enfant qui a encore besoin de moments de jeux.

Notre commune a été choisie car le centre du village possède une cour fermée, un bâtiment fermier et une bergerie qui ont conservé l'aspect d'après-guerre.



Dans ce lieu qui a pris, le temps du tournage, l'aspect d'un studio de cinéma (2 semaines d'installation de décor et une semaine de film), une scène d'accueil des enfants par des fermiers a été tournée. Après une nuit d'errance dans les bois, ils sont soignés et cachés. En échange de quelques travaux, ils resteront finalement quelques jours. Mais l'arrivée brutale des allemands dans le village les contraint à nouveau à fuir et de tenter, dans un camion bâché, le passage vers la Suisse.

Ce moment de la vie de notre commune est passé très vite, et globalement très bien. La société de production Origami Films et toute l'équipe de tournage ont été touchées par l'accueil du village et l'organisation assurée par la municipalité (mise en place de tous les arrêtés, mise à disposition de la Maison pour Tous et de la Salle des fêtes). Elles adressent aussi leurs remerciements à tous les habitants qui ont vécu pendant 5 jours au rythme des prises de sons !

En plus d'une expérience artistique et humaine inédite, la venue de ce tournage a permis d'obtenir quelques recettes dans la commune (location de la salle des fêtes) et pour de nombreux hébergeurs de la région.

Vendredi 9 octobre tous les habitants ont été invités à un buffet autour duquel ils ont pu échanger avec Lola Doillon et les membres de son équipe. Le tournage du jour venait de se terminer, l'équipe en était à 2 mois et demi de travail. Toutes les personnes présentes étant fatiguées, les échanges se sont déroulés sans présentation « officielle ».



Mais la sortie du film est prévue le 6 avril 2016. Ce sera l'occasion de nous retrouver autour d'une projection et d'une présentation qui répondront aux attentes de chacun !

## De belles rencontres



Voilà plus de deux ans maintenant que l'école de Saint Jean a croisé la route d'une association du village qui a enrichi la vie de la classe et a permis aux élèves de faire des rencontres et de partager des expériences formidables. « Écoute Voir », pour la nommer, avec ses adhérents actifs, est à l'origine de beaux projets élaborés. C'est Denis Michel qui a tissé des liens avec les enfants et permet, depuis, à des partenaires riches de leurs compétences, de soutenir des activités fondamentales pour les élèves comme le « savoir lire » avec l'association voironnaise : « A portée de voix » (projet mené par des membres bénévoles en 2013-2014 avec l'aide de Monsieur Brun accueillant les enfants dans ses vignes et poursuivi en 2014-2015 avec des ateliers d'écriture où Kheira Mallion a su amener les élèves à produire de beaux textes souvent poétiques).

Par ailleurs, depuis deux ans, la classe a la chance de redécouvrir la photographie argentique et de bénéficier de l'aide technique de Denis et Jean-Pierre Dugand au labo-photo du village pour expérimenter les techniques de développement.

De fil en aiguille, en juin dernier, les enfants ont partagé un atelier d'écriture doublé d'un atelier photo en compagnie d'E. Breteau, artiste photographe invité par Denis. Ils ont alors découvert le travail d'Emmanuel, son œuvre, son univers photographique. Et de cette rencontre est née l'envie de continuer à partager les émotions,

d'approfondir les techniques liées à la photographie mais cette fois à l'école dans le cadre de la récolte au jardin pédagogique et du repas partagé avec nos amis et conseillers jardiniers, Sisto et Jean-Pierre. C'est en partenariat avec Émilie œuvrant à l'association « des Pouces Vertes » à Mens (et à l'origine de notre jardin, né il y a cinq ans) que le projet photo d'Emmanuel Breteau, de la classe et d'« Écoute Voir » a abouti en septembre dernier au cours du festival « Art et Culture aux jardins partagés ».

Nous avons été très heureux d'exposer ces belles photos pour vous présenter notre travail, soutenu avec passion et tendresse par Isabelle et Murielle.



L'exposition sera encore visible quelques semaines au point lecture de Saint Jean d'Hérans après les vacances d'automne.

Bravo aux enfants et merci à nos partenaires !

*Brigitte Dangleant, enseignante de la classe unique*

## Les anciens combattants



Magnifique journée ce 30 août 2015 pour la réunion annuelle des anciens combattants du Trièves à la salle des fêtes de Saint Jean d'Hérans autour d'un méchoui préparé dans la bonne humeur générale.



## Rallyes 2015

Dans les sports mécaniques, les hérandois se distinguent avec six équipages engagés lors de la saison 2015. Un grand bravo pour leur participation au 29ème Rallye Régional du Trièves des 1 et 2 août 2015. Cette épreuve régionale compte pour la Coupe de France des Rallyes 2015.



## Infos Pratiques

### Viticulteurs : déclaration de récolte et stock

Les viticulteurs ne recevront plus chez eux de déclaration de récolte et stock. Ils doivent télé-déclarer ces procédures par internet sur

<https://pro.douane.gouv.fr>

Il est nécessaire d'avoir un compte prodouane. La plupart des viticulteurs ont été habilités en 2007 et ont reçu à cette date un identifiant et un mot de passe.

En cas de perte ou d'oubli, faire une demande d'assistance sur le site prodouane ou par téléphone au 09 70 28 05 00 de 9h à 17h

### Recensement

Les jeunes atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie au cours du mois précédent leur seizième anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette attestation de recensement est nécessaire pour toute inscription à un examen ou à la conduite accompagnée.

## RHÔNE-ALPES ET AUVERGNE : Les élections approchent

La nouvelle carte de France comportera 13 régions contre 22 jusqu'ici. Elle entrera en vigueur début 2016 après **les élections régionales des 6 et 13 décembre**. Lyon a été désignée comme la capitale de la nouvelle région Rhône-Alpes-Auvergne qui comptera 204 conseillers régionaux dont 32 pour l'Isère.

## Païement des factures émises par la commune

Désormais vous pouvez régler vos factures (loyers, cantine, factures d'eau, etc..)

- par carte bancaire au bureau de la trésorerie
- par internet en vous connectant sur

[www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)

Il vous faudra reporter les indications « identifiant collectivité » et « référence » figurant sur la facture.

Horaires  
du secrétariat de mairie et de l'agence postale  
de Saint Jean d'Hérans

Lundi : 9h - 15h30

Mardi : 9h - 11h30

Mercredi : 9h - 11h

Jeudi : 9h - 11h

Vendredi : 9h - 11h

### ATTENTION : Déneigement

L'automne est là et l'hiver ne va pas tarder à faire son apparition en recouvrant le paysage et les routes de neige. Nous attirons votre attention sur la très grande difficulté que rencontrent habituellement nos agents communaux pour le déneigement de l'ensemble de la commune. En cause : le stationnement gênant d'un bon nombre de véhicules sur et aux abords des routes, des trottoirs, ne laissant pas la possibilité au tracteur équipé de sa lame de pouvoir effectuer son travail convenablement. Nous rappelons qu'au village un certain nombre de nouvelles places sont à votre disposition. Dans les différents hameaux : évitez autant que possible de stationner dans les rues et ruelles où le chasse neige est amené à passer régulièrement.

Merci de votre compréhension.

### Mairie de Saint Jean d'Hérans

Le Village – 38710 Saint Jean d'Hérans Tél : 04 76 34 98 35 - Fax : 04 76 34 90 09 - Courriel : st-jean-dherans@wanadoo.fr

Bulletin élaboré par la Commission Information de la commune de Saint Jean d'Hérans